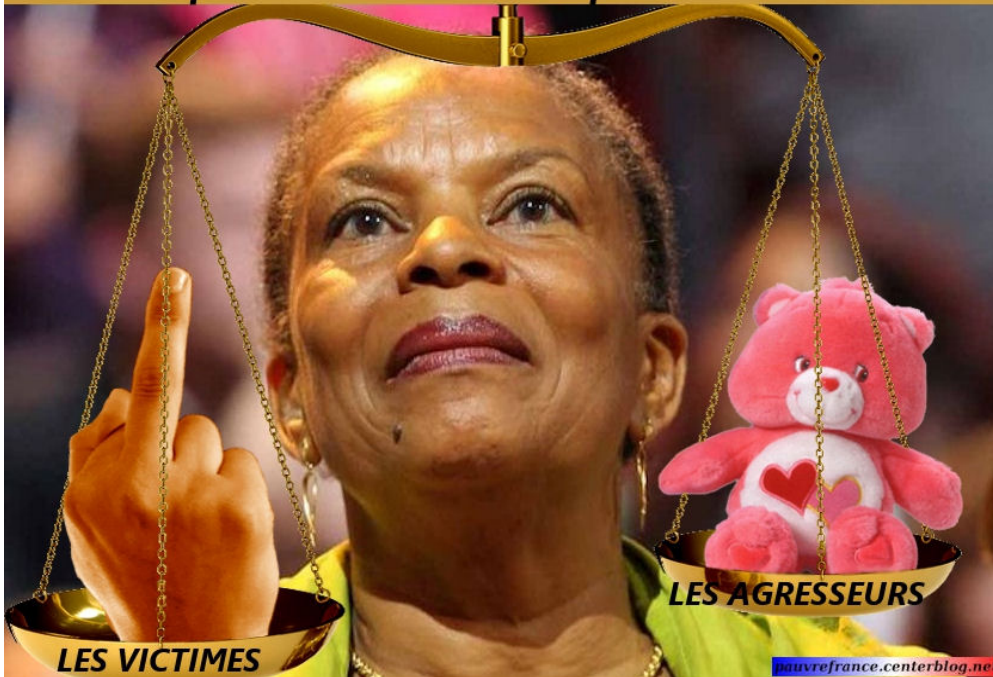


La dérive idéologique des lois Taubira

La Justice pour les mineurs délinquants selon TAUBIRA



La dérive idéologique est la seule justification de la tyrannie de la bienveillance des lois Taubira. Le droit à l'impunité des mineurs délinquants résulte des dérives bienveillantes de la circulaire de 1945, poussée à ses extrémités les plus libertaires. En conséquence, la bienveillance des lois Taubira est liberticide.

La dérive idéologique de la bienveillance libertaire, en faveur du bien-être des mineurs délinquants, c'est la seule innovation politique des lois Taubira. C'est pourquoi la mystification des lois Taubira milite en faveur de l'irresponsabilité pénale totale des adolescents voleurs multirécidivistes, notamment ceux venus de Roumanie et du Kosovo. Dans ces milieux marginaux et prédateurs originaires de l'Est, le culte de l'impunité est une notion facilement admise. On sait que les sociologues, les psychologues, les anthropologues, et les milieux religieux américains de l'après-guerre, ont vivement rejeté la notion de sanction pénale.

La référence irresponsable de Taubira à été bâtie sur un fonds de bienveillance passéiste, à laquelle les USA ont renoncé depuis la mise en œuvre d'une police efficace et respectée, et de la politique judiciaire de la « tolérance zéro ». Cette dérive idéologique irresponsable de Taubira est issue d'un contresens. Les idées de la gauche à la Zola, du XIX^{ème} siècle, ont véhiculé la propagande victimaire post-révolutionnaire : « *classes laborieuses = classes dangereuses* ». Ce que la criminologie de l'angélisme et du laxisme socialiste, c'est-à-dire la criminologie de la paresse intellectuelle et du laisser-faire socialistes, a transformé en une absurdité : « *Classes dangereuses = classes laborieuses* ». En clair, les délinquants sont les victimes de la société !

On comprend que l'irresponsabilité pénale des délinquants est encouragée par les effets délétères de l'environnement social et familial, et aggravée par la politique judiciaire, idéologique et irresponsable, des lois Taubira. Ce n'est pas simple accident si les sociologues et les psychologues de gauche ont voulu expliquer la « *tendance au vol* » des délinquants par des « *traits culturels* », liés à leur origine, de Roumanie et du Kosovo.

C'est ce qui justifie les regroupements familiaux en bandes organisées pour continuer à voler, grâce au dogme de l'irresponsabilité pénale. La mystification exclusive de l'impunité des mineurs délinquants, venus de Roumanie et du Kosovo, justifie l'invention de la nouvelle notion socialiste appelée « *délinquance culturelle* » .

La soi-disant culture de la délinquance de gauche, c'est la « *culture de l'excuse* » et de la « *médiocrité pour tous* ». Ce qui paraît toujours très étrange, selon les mystifications des lois Taubira, c'est qu'on doive faire en sorte que les mineurs délinquants soient, de plus en plus, orientés vers des « *éducateurs irresponsables* ». Ils sont eux-mêmes « *sans éducation* », toujours politisés et syndiqués, et soumis aux idées de gauche, laxistes et libertaires. Une autre issue mensongère, liée à l'effet Taubira, c'est l'orientation

abusive vers le pseudo-suivi psychiatrique, où les problèmes de la délinquance sont transformés en problèmes de Santé Publique.

Comme si les soi-disant « *psychothérapies bidonnées* » pouvaient se substituer à la sanction pénale.

Jean-Marc Leclerc a écrit, dans Le Figaro, que la droite veut s'opposer au projet Taubira d'adoucir toujours plus les sanctions en matière de délinquance des mineurs. « Éric Ciotti, espère donner le ton de la rentrée parlementaire à droite sur les sujets de sécurité et de justice...

« L'été a été propice en faits divers qui illustrent, selon lui, une montée en puissance des mineurs les plus jeunes dans la délinquance. Les rapports de police regorgent de ce type d'affaires. (Malgré cela) pour Christiane Taubira, l'éducation doit plus que jamais primer sur la sanction... L'opposition... dénonce « *un contresens historique* ». À droite, le projet Taubira sur les mineurs fait bien figure d'épouvantail... »

Pour Christophe Cornevin, « Véritable casse-tête pour les policiers et les magistrats, qui s'emploient à appliquer des politiques pénales aux vertus limitées, la délinquance des moins de 18 ans ne cesse de gagner du terrain. Elle s'enracine de plus en plus profondément sur le territoire national. Selon une étude du ministère de la Justice, datée de février 2015, ce fléau endémique a concerné 234.000 mineurs en 2013, soit 3,6 % des classes d'âge correspondantes... (Pourtant) le chiffre, déjà préoccupant, ne reflète qu'une partie de la réalité.

« Ce total ne traduit pas l'ensemble de la délinquance des mineurs, précise le bulletin Infostat Justice, mais seulement les affaires élucidées où les auteurs présumés ont été (identifiés) et mis en cause en une année par les services de police et de gendarmerie. »

À propos de la loi Taubira sur la « *présomption de la récidive* », on peut appliquer les mots attribués à Alain Finkielkraut : La « *méchanceté des bonnes intentions* » montre que *l'idiotie va parfois de pair avec l'ignominie*. La « *méchanceté des bonnes intentions* », c'est la « *Tyrannie de*

la Bienveillance» .

Si odieux que soit le comportement criminel des délinquants multirécidivistes, il paraît aussi incurable que l'est la tyrannie de la bienveillance, entretenue par la justice socialiste des mineurs.

La dérive idéologique des lois Taubira, c'est la « *Tyrannie de la Bienveillance*» , toujours transformée en haine vis-à-vis des valeurs soi-disant « *bourgeoises* » des gens qui travaillent. Les juges, d'obédience anarcho-libertaire, sont les zéloteurs du laisser-faire et du laxisme caractéristique des iniques lois socialistes.

L'affaire du lynchage d'un jeune Rom, connu des services de police comme un délinquant récidiviste, a mis sérieusement en question « *la doctrine de l'impunité de la justice socialiste des mineurs dans le 93*» .

À lire Renaud Camus, on apprend que le contexte est celui de « ***l'expédition punitive en représailles de nombreux vols dans le quartier... Certains quartiers vont-ils en être réduits à se faire justice eux-mêmes ? Apparemment, les responsables ne sont pas d'affreuses milices d'autodéfense des indigènes pavillonnaires...***

« *Ainsi procède la « décivilisation» , ce « réensauvagement» du monde du multiculturalisme pluriethnique et la totale incapacité du dogme (de l'impunité idéologique socialiste) à rendre compte de la réalité*» .

Et Renaud Camus de mettre en cause « *le pouvoir (socialiste) remplaciste (qui) a besoin de renouveler son électorat. Et pendant que le pays se ruine à financer son malheur et son asservissement, le Grand Remplacement, les indigènes sont de plus en plus pauvres, pris en tenaille entre ceux qui les trahissent et ceux qui les (volent)* ». C'est là l'échec absolu de la loi Taubira sur la « *présomption de la récidive* » et du « *modèle assimilationniste* » de la « *république socialiste anti-nationale et anti-française*» .

CONSEILS POUR FAIRE DE VOTRE ENFANT UN BON DÉLINQUANT

(Document de la Police de Seattle, État de Washington, distribué aux parents des écoliers de la ville).

1°) **Dès sa petite enfance, donnez-lui tout ce qu'il désire.** À la maison, qu'il n'ait qu'à mettre les pieds sous la table. Plus tard, **il sera persuadé que tout le monde est à son service et qu'on lui doit tout.**

2°) De grâce, **n'exigez pas qu'il dise : « Merci, s'il te plaît, bonjour ».** Vous êtes de votre temps !

3°) S'il lance **des grossièretés amusantes à vos voisins,** éclatez de rire, il a de l'esprit.

Dès lors, **il prendra confiance en lui.**

4°) **Ne le contrariez pas.** Ne lui dites jamais que c'est mal. Il pourrait développer un complexe de persécution.

5°) Si un enseignant lui a infligé une punition, filez immédiatement à l'école.

Exigez que la punition soit levée, au nom de la justice.

Dans quelque temps, **il sera convaincu de son impunité.**

6°) **Donnez-lui l'argent qu'il réclame.** Que tous ses désirs soient satisfaits. **Sinon, il sera frustré.**

7°) Au collège, **il a agressé un jeune élève ?** Eh bien, **il n'a pas tous les torts.** Dites-vous que **la vraie responsable, c'est la société.** Ainsi, **il ne sera pas traumatisé par un sentiment de culpabilité.**

8°) S'il ne rentre pas de la nuit, ne vous inquiétez pas. Demain, il dormira toute la journée.

9°) Si, dans la rue, si vous voyez **une bande de jeunes** qui ressemblent à votre fils, **soyez effrayé et changez de trottoir.** Qu'ils sachent qu'on les craint, qu'ils ont tous les **droits** et qu'ils sont **tout-puissants.**

10°) A la maison, s'il vous menace, surtout ne répondez pas. Baissez les yeux. Sinon, il s'imaginerait que, chez vous, il n'est pas encore le plus fort, et il deviendrait violent, avec vous aussi.

Proclamez plutôt que vous n'avez jamais rien pu en faire. *C'était en lui.*

11°) En dernier recours appelez Police-Secours.

D'avance, la Police sait pourquoi elle doit intervenir chez vous.

12°) Et surtout, préparez-vous à une vie de douleur. *Vous*

l'aurez !

Thierry Michaud-Nérard